



39 avenue de la Liberté
68024 Colmar Cedex

03 89 12 47 68
03 89 12 51 30
unsahcc68@gmail.com



Assigné mais gréviste QUELS SONT MES DROITS ?



- Même si je suis assigné, je peux amplifier le nombre des agents grévistes en émargeant dans la colonne : « Souhaite se déclarer en grève » (Voir ci-dessous). Si cet imprimé n'est pas affiché dans votre service : n'hésitez pas à nous contacter au 24768.
- Cela n'impacte ni mon salaire, ni ma prime, ni ma retraite.
- C'est un droit : mon cadre ne peut m'en tenir rigueur.

SERVICE CONCERNE et UF :
NOM DU RESPONSABLE :

Grade	Nom/Prénom	Date	Horaires	Assignés	Emargement	Souhaite se déclarer en grève

Lors de la journée de mobilisation du 17 janvier nous étions près de 2600 assignés. Sur ces 2600 agents, 650 seulement ont exprimé leur mécontentement en émargeant au bon endroit.

Pour le 31 janvier
« Faites entendre votre voix : émargez au bon endroit ! »